



Communiqué de presse, le 9 mai 2018

Le Conseil fédéral présente un contre-projet indirect à l'initiative pour des prix équitables.

Les initiants se félicitent en principe de ce contre-projet indirect à leur initiative.

Le Conseil fédéral a l'intention d'opposer à l'initiative pour des prix équitables un contre-projet qui prévoit de prendre des mesures contre les entreprises ayant une position dominante sur le marché. Pour les auteurs de l'initiative pour des prix équitables, cette proposition va dans la bonne direction, mais ils attendent la publication du message du Conseil fédéral avant de porter un jugement définitif.

Le Conseil fédéral a annoncé aujourd'hui qu'il rejette certes l'initiative populaire «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables» (initiative pour des prix équitables), mais qu'il entend lui opposer un contre-projet indirect. Ce dernier prévoit de prendre des mesures contre les entraves à la concurrence dues à des entreprises ayant une position relativement dominante sur le marché.

Les entreprises ayant une position dominante constituent la principale cause de l'îlot de cherté qu'est la Suisse.

Certes, les auteurs de l'initiative pour des prix équitables sont déçus du fait que le Conseil fédéral rejette la demande de cette initiative populaire, mais le contre-projet indirect reprend certains éléments essentiels de l'initiative pour des prix équitables. «Il est très important que le Conseil fédéral étudie enfin des mesures efficaces pour lutter contre l'îlot de cherté qu'est la Suisse, et qu'il agisse contre les entreprises qui ont une position dominante sur le marché et qui entravent la concurrence», a déclaré Prisca Birrer-Heimo, présidente de la Fondation alémanique pour la protection des consommateurs (SKS). Mais pour l'instant, on ignore comment le Conseil fédéral entend mettre en œuvre dans le détail les mesures qu'il propose. C'est pourquoi Casimir Platzer, le président de GastroSuisse, estime «qu'il est trop tôt pour prendre définitivement position au sujet du contre-projet du Conseil fédéral». Ce qu'on désigne par le terme de «géoblocking» n'est pas mentionné dans le communiqué du Conseil fédéral: or la lutte contre la discrimination subie par des demandeurs provenant de Suisse lorsqu'ils passent des commandes sur Internet est une demande qui est, elle aussi, ancrée dans le texte de l'initiative pour des prix équitables. Les initiants attendent du Conseil fédéral qu'il intervienne avec fermeté contre le géoblocking.



Large alliance pour des prix équitables

L'initiative pour des prix équitables a été déposée le 12 décembre 2017, munie de 107 889 signatures valables. De nombreuses associations d'employeurs, des organisations de protection des consommateurs ainsi que des politiciennes et des politiciens issus de l'UDC, du PS, du PLR, du PDC, des Verts, des Vert'libéraux et du PBD provenant de toutes les régions du pays s'engagent en faveur de l'initiative pour des prix équitables. L'objectif de cette initiative consiste à faire en sorte que les PME et les entreprises commerciales suisses puissent acquérir des biens et des services sans subir de discrimination. Cela améliorerait fortement leur compétitivité internationale et préserverait des emplois en Suisse.

www.prix-equitables.ch

Personnes de contact:

- Prisca Birrer-Heimo, co-présidente de l'Association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables», présidente de la Fondation alémanique pour la protection des consommateurs (SKS): (prisca.birrer-heimo@parl.ch, 079 741 21 59)
- Casimir Platzer, co-président de l'Association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables», président GastroSuisse (casimir.platzer@gastrosuisse.ch, 079 675 42 20)
- Oliver Müller, co-président de l'Association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables» (oliver@omueller.ch, 079 430 66 07)